

Fiche de spécifications

DIPTER

D.P.G.E - P.A.E.

04/01/06

Mise à jour : 27/05/08

NETTOYANT DESINFECTANT POUR GANTS ET ECRANS PRET A L'EMPLOI



1 - DESTINATION

DPGE a été spécialement mis au point pour le nettoyage, la désinfection des gants et écrans des combinaisons anti-guêpes et frelons en coton et en vinyle.

DPGE, dérivé d'ammonium quaternaire, est un puissant bactéricide au pouvoir nettoyant spectaculaire.

2 - PROPRIETES

Les mouillants entrant dans la composition du DPGE, mettent en suspension et éliminent sans laisser d'empreintes, les salissures de sang, les traces grasses, les maculations des poussières durcies et autres souillures « noires ». Le nettoyage et dégraissage total s'effectuent sans effort, **SANS DILUTION PREALABLE, SANS RINCER**, sans délai.

Principaux éléments de composition

- polyphosphates
- alcool gras naturel
- bromure de lauryl diméthyl benzyl ammonium
- colorant et parfum

Caractéristiques

- | | | |
|------------------|---|--------|
| - odeur | : | citron |
| - couleur | : | beige |
| - densité à 20 % | : | 1,05 |

DPGE détruit en quelques minutes les bacilles les plus résistants (notamment bacille de KOCH), et d'une manière générale, définitivement efficace sur les germes GRAM positifs (streptocoques, staphylocoques, levures...) et les GRAM négatifs (escherichia coli, eberthella typhosa).

Son action est aussi déterminante sur l'élimination des micro-algues et champignons se développant tant sur tous les matériaux (pierres, tuiles, bois, ciment, textiles...), que sur les champignons pathogènes de l'homme.

Le pouvoir hautement mouillant de DPGE est avantageusement utilisé pour la désinfection des **masques d'ARI**, des salles contaminées, ainsi que celle des véhicules hospitaliers et ambulances.

Les informations, les préconisations et les conseils d'utilisation contenus dans la présente notice, ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas des règles absolues, du fait de certains éléments pouvant échapper à notre contrôle ; ils correspondent à une utilisation définie ; celle-ci doit être respectée par l'utilisateur. Dans le cas d'un emploi différent, l'utilisateur devra procéder à des essais préalables pour s'assurer que le produit convient à cette nouvelle destination ; la manipulation des produits, leur mise en œuvre, leur application, non conformes à leur destination, aux conseils et aux préconisations d'emploi, ne sauraient engager la responsabilité de notre Société.

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL - Utiliser les insecticides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et la fiche de données de sécurité -

EURO-QUALITY SYSTEM



ISO 9001

**Siège Social
Direction
Production**

Parc d'activités Villemer
Avenue Flore
B.P. 823
LE THILLAY

95508 Gonesse cedex
Tél.: 01.39.88.15.35
Fax: 01.39.92.90.55

www.dipter.fr
e-mail : contact@dipter.eu

S.A.S
au capital de
40 000 euros
R.C.S. Pontoise B 333134526
Siret 333 134 526 00024
Ape 2041Z

Fiche de spécifications (suite)

DIPTER

D.P.G.E - P.A.E

Mise à jour : 27/05/08

En arrêtant la prolifération des germes et des moisissures, il stoppe fermentation et pourrissement, éliminant ainsi toute odeur nauséabonde. La rémanence de DPGE garantit la longévité de son application. Il est sans effet sur la plupart des métaux, caoutchouc, vernis, peintures; il ne laisse aucun résidu.

3 - MODE D'EMPLOI

1 -Pulvériser le produit prêt à l'emploi à l'intérieur des gants, des 2 côtés de l'écran.

2 -Frotter légèrement et laisser agir.

3 -Rincer si possible. Mais le rinçage est **FACTULTATIF**.

DPGE est prêt à l'emploi et n'a donc pas besoin d'être dilué ou préparé.

Recommandations

DPGE, d'origine cationique, n'est pas compatible avec les agents anioniques (savon, alkylsulfates, alkylsulfonates) et les produits oxydants (eau de javel et chlore).

Mis en présence des produits ci-dessus, DPGE perdrait ses propriétés bactéricides. Date limite d'utilisation : 2 ans.

Stockage

- stocker à l'abri du gel

Etiquetage

- Xi : Irritant
- R 36/38 : Irritant pour les yeux et la peau
- S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S 28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
- S 36/39 : Porter un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux, du visage



**Siège Social
Direction
Production**

Parc d'activités Villemer
Avenue Flore
B.P. 823
LE THILLAY
95508 Gonesse cedex
Tél.: 01.39.88.15.35
Fax: 01.39.92.90.55
www.dipter.fr
e-mail : contact@dipter.eu

S.A.S
au capital de
40 000 euros
R.C.S. Pontoise B 333134526
Siret 333 134 526 00024
Ape 2041Z

- o **Conditionnement** : Carton de 12 x 1 litre Flacon pulvérisateur

CONFORME AUX NORMES NFT 72150 ET 72151



Les informations, les préconisations et les conseils d'utilisation contenus dans la présente notice, ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas des règles absolues, du fait de certains éléments pouvant échapper à notre contrôle; ils correspondent à une utilisation définie; celle-ci doit être respectée par l'utilisateur. Dans le cas d'un emploi différent, l'utilisateur devra procéder à des essais préalables pour s'assurer que le produit convient à cette nouvelle destination; la manipulation des produits, leur mise en œuvre, leur application, non conformes à leur destination, aux conseils et aux préconisations d'emploi, ne sauraient engager la responsabilité de notre Société.

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL – Utiliser les insecticides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et la fiche de données de sécurité -